

TARIFS 2011 - 2012

I - Contribution, frais spécifiques

RAPPEL DES CONDITIONS DE PAIEMENT

L'inscription d'un stagiaire à l'Institut Limayrac est conditionnée par l'adhésion au projet éducatif, au règlement intérieur et par le versement d'une somme forfaitaire annuelle, correspondant à la contribution et aux frais spécifiques.

Vous disposez au maximum de 12 jours à partir de la date à laquelle l'Institut Limayrac – C.F.P. vous a adressé le contrat de formation professionnelle (le cachet de la poste faisant foi) pour nous retourner, dûment signés, l'inscription définitive et le contrat de formation, accompagnés du règlement des 30 %. Cette somme sera déduite de la facture établie en début de formation.

Durant cette période, possibilité de rétractation par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, l'Institut Limayrac - C.F.P. se réserve le droit d'annuler votre candidature.

Le solde des frais de formation pourra être réglé :

- **par chèque**, libellé à l'ordre de l'Institut Limayrac, à **réception de la facture** à la fin du mois d'octobre,
- **en 2 fois** par chèque ou prélèvement (1er règlement en janvier et 2ème règlement en avril),
- **par prélèvement automatique mensuel** sur le compte bancaire ou postal le 20 de chaque mois de novembre à juin, soit huit prélèvements égaux (fournir une autorisation de prélèvement + RIB ou IBAN pour les comptes étrangers).

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Institut Limayrac et comporter au dos le numéro d'inscription du stagiaire.

Les frais spécifiques seront remboursés au réel des dépenses effectuées.

NIVEAU V

DIPLÔME D'ETAT "AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE"

Option		Droits d'inscription	Contribution	TOTAL
D.E.A.V.S.	Salarié	-	4.050 €	4.050 €
	Individuel	-	3.150 €	3.150 €
	Étudiant	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Demandeur d'emploi	Gratuit	Gratuit	Gratuit

BAC + I

DIPLÔME D'ETAT "TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE FAMILIALE"

Option		Droits d'inscription (*)	Contribution	TOTAL
T.I.S.F.	1 ^{ère} année – Salarié	-	3.450 €	3.450 €
	1 ^{ère} année – Individuel	-	2.690 €	2.690 €
	1 ^{ère} année - Étudiant	295 €	Gratuit	295 €
	1 ^{ère} année – Demandeur d'emploi	295 €	Gratuit	295 €
	2 ^{ème} année – Salarié	-	3.450 €	3.450 €
	2 ^{ème} année – Individuel	-	2.690 €	2.690 €
	2 ^{ème} année – Étudiant	295 €	Gratuit	295 €
	2 ^{ème} année – Demandeur d'emploi	295 €	Gratuit	295 €

(*) Droits d'inscription remboursés par le Conseil Régional pour les étudiants boursiers

CLASSE PRÉPARATOIRE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - CONCOURS

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
Economie Sociale Familiale	3.850 €	-	3.850 €
Diététique	3.850 €	-	3.850 €
Concours d'entrée École d'Orthophoniste	3.670 €	-	3.670 €
Concours d'entrée Écoles Carrières Sociales et Éducatives	2.800 €	-	2.800 €
Concours d'entrée École d'Infirmier	2.800 €	-	2.800 €

BAC + II - BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (1^{ère} et 2^{ème} année)

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
1 ^{ère} Comptabilité et Gestion des Organisations	3.880 €	-	3.880 €
2 ^{ème} Comptabilité et Gestion des Organisations	3.880 €	-	3.880 €
1 ^{ère} Assistant de gestion PME/PMI	3.880 €	-	3.880 €
2 ^{ème} Assistant de Gestion PME/PMI	3.880 €	-	3.880 €
1 ^{ère} Informatique Gestion	3.880 €	-	3.880 €
2 ^{ème} Informatique Gestion	3.880 €	-	3.880 €
1 ^{ère} Animation et Gestion Touristiques Locales	4.190 €	180 € (voyages)	4.370 €
2 ^{ème} Animation et Gestion Touristiques Locales	4.190 €	270 € (voyages)	4.460 €
1 ^{ère} Ventes et Productions Touristiques	4.190 €	180 € (voyages)	4.370 €
2 ^{ème} Ventes et Productions Touristiques	4.190 €	270 € (voyages)	4.460 €
1 ^{ère} Économie Sociale Familiale	3.880 €	30 € (TPVE SAH) 10 € (design de com.)	3.920 €
2 ^{ème} Économie Sociale Familiale	3.880 €	30 € (TPVE SAH) 10 € (design de com.)	3.920 €
1 ^{ère} Diététique	3.880 €	110 € (cuisine)	3.990 €
2 ^{ème} Diététique	3.880 €	110 € (cuisine)	3.990 €
1 ^{ère} Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services Techniques	4.630 €	-	4.630 €
2 ^{ème} Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services Techniques	4.630 €	150 € (projet)	4.780 €

BAC + II + III

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
1 ^{ère} année Diplôme de Comptabilité – Gestion	3.880 €		3.880 €
2 ^{ème} année Diplôme de Comptabilité - Gestion	3.880 €		3.880 €
3 ^{ème} année Diplôme de Comptabilité - Gestion	3.880 €		3.880 €

BAC + III - DIPLOME DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Option	Droits d'inscription	Contribution	TOTAL
Diplôme de Conseiller en E.S.F.	295 €	5.535 €	5.830 €

BAC + III - FORMATIONS POST B.T.S. – D.U.T.

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
Formation Supérieure en Diététique	2.900 €	-	2.900 €
Agent de Télébilletterie et de services en agences de voyages et compagnies de transport	Salarié	2.420 €	2.420 €
	Individuel	1.870 €	1.870 €
	Demandeur d'emploi	Gratuit	Gratuit

BAC + III - BACHELOR TOURISME OU MARKETING COMMUNICATION

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
Responsable d'activités ou d'entreprises touristiques	4.830 €	-	4.830 €
Responsable du développement de l'unité commerciale	4.830 €	-	4.830 €

BAC + III – LICENCE INFORMATIQUE (S.T.I.C.)

Option		Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
Management de projet	Salarié	5.400 €	-	5.400 €
	Individuel	4.800 €	-	4.800 €
	Contrat de Prof.	Voir OPCA	-	Voir OPCA

BAC + IV - MANAGER EN DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TOURISTIQUES

Option	Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
Développement des activités touristiques	4.830 €	-	4.830 €

BAC + IV + V – CHEF DE PROJET INFORMATIQUE ET D.S.C.G.

Option		Contribution	Frais spécifiques	TOTAL
1 ^{ère} année (M1) – ESAIP – Manager Chef de Projet en Informatique et Réseaux		5.185 €	275 €	5.460 €
2 ^{ème} année (M2) – ESAIP – Manager Chef de Projet en Informatique et Réseaux		5.185 €	275 €	5.460 €
1 ^{ère} année - Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion	Individuel	4.295 €	-	4.295 €
	Contrat de Prof.	Voir OPCA	-	Voir OPCA

II - RESTAURATION

Tout stagiaire a la possibilité d'accéder midi et soir, du lundi au vendredi, au Restaurant de l'Établissement à l'aide d'une carte magnétique créditée du montant de ses versements, qui lui sera remise le jour de la rentrée. Par la suite, elle sera alimentée par remise de chèque ou espèces au Service Comptabilité, et sera débitée lors du passage au self, du montant du repas consommé. L'accès au self sera **impossible** en l'absence de **carte magnétique** et de **solde positif** sur le compte.

Plusieurs formules sont à votre disposition (tarifs à titre indicatifs et non contractuels) :

1. Plat garni seul ou fast-food	3,10 €
2. Plat garni + dessert	3,81 €
3. Plat garni + hors d'œuvre + dessert	4,52 €
4. Plateau « Limayrac » (hors d'œuvre + plat garni 1 + dessert)	4,24 €

III – RESIDENCE ETUDIANTS

La prestation de la Résidence Étudiant, hébergement et petit déjeuner, est forfaitaire pour une année scolaire complète du dimanche 4 septembre 2011 au 30 juin 2012, périodes de stage comprise.

Au moment de l'inscription à la Résidence, les stagiaires doivent verser :

- un forfait de réservation de chambre de **640 €**, déductible lors de la facturation,
- une caution de **110 €** (qui sera remboursée après solde de tout compte et vérification de la chambre laissée propre et sans dégradation, ainsi que le retour du badge du portail automatisé).

En cas d'annulation de la réservation à la Résidence Étudiant :

- **avant le 14 août 2011** → 50 % du forfait vous seront remboursés,
- **après cette date** → celui-ci reste acquis à l'Établissement en totalité.

Option	Chambre	Observations
Chambre individuelle	3.570 €	Dans l'hypothèse d'un départ en cours d'année, si la chambre n'est pas réaffectée, les frais de prestation sont dus en totalité.
Chambre à deux	2.550 €	

Pour les week-ends, les stagiaires ont à leur disposition une cuisine aménagée ainsi qu'un lave-linge (moyennant une contribution de 2,20 € par utilisation), d'un sèche-linge, d'une planche et d'un fer à repasser.

IV – BOURSE INTERNE

Une bourse interne à l'Établissement peut être accordée pour la durée de l'année scolaire. Les conditions d'attribution sont redéfinies chaque année en fonction du nombre de dossiers et du budget alloué.

La demande doit être renouvelée chaque année.

Cette allocation concerne exclusivement la contribution pour les stagiaires en difficultés financières à qui, après étude du dossier, il peut être accordé une réduction pour l'année. Elle ne peut en aucun cas couvrir, les frais d'hébergement.

La demande doit être faite **dès la fin du mois de juin**. Le dossier "Bourse Interne Limayrac" dûment rempli doit être renvoyé à la date indiquée sur le formulaire. Les stagiaires qui souhaiteraient bénéficier de cette aide voudront bien prendre contact avec le secrétariat de l'Établissement au **05.61.36.08.11** (les après-midi de 13 à 17 heures sauf le lundi). **La décision sera prise en commission fin octobre et vous sera communiquée lors de l'envoi de la facture.**

Compte tenu de l'importance croissante du nombre de dossiers et des bourses accordées, nous ne pourrons étudier que les demandes faisant apparaître un Revenu Brut Global inférieur ou égal à 18.000 € (référence feuille d'imposition de l'année 2010).

L'attribution d'une bourse ne dispense pas des avances demandées lors de l'inscription définitive.